

PRÉFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
des Pays de la Loire

Nantes, le 29 mai 2015

Service des Risques Naturels et Technologiques

Réunion DREAL – monde associatif du 10 juin 2015

**Note relative à l'état d'avancement des PPRL (plans de prévention des risques littoraux)
en Pays de la Loire, en lien avec les PAPI (programme d'actions de prévention des inondations)**

Suite au point sur les PPRL effectué lors de la rencontre DREAL - monde associatif du 28 novembre 2014, voici un état actualisé de l'avancement des PPRL en Pays de la Loire. Il est complété par un point d'avancement sur la couverture des labels PAPI littoraux.

En **Vendée**, toutes les communes concernées par la circulaire du 2 août 2011 (communes prioritaires) sont couvertes par un PPRL prescrit ou approuvé :

- 1 PPRL prioritaire a été approuvé le 18 juillet 2012 (L'Aiguillon-sur-Mer), dont la révision pourrait intervenir courant 2015 ;
- 4 PPRL prioritaires sont prescrits (Baie de Bourgneuf [façade vendéenne], Bassin du Lay, Sèvre Niortaise et Noirmoutier). Leur approbation est prévue pour le 3^{ème} ou 4^{ème} trimestre 2015 ;
- 1 PPRL prioritaire a été approuvé mais désormais annulé par décision du tribunal administratif de Nantes du 29 janvier 2015 (La Faute-sur-Mer) ; sa prescription est intervenue le 19 mars 2015. De nouveaux éléments de connaissance du risque conduisent à appliquer l'article R111-2 du code de l'urbanisme.

Les autres communes du littoral vendéen sont également toutes couvertes par un PPR prescrit :

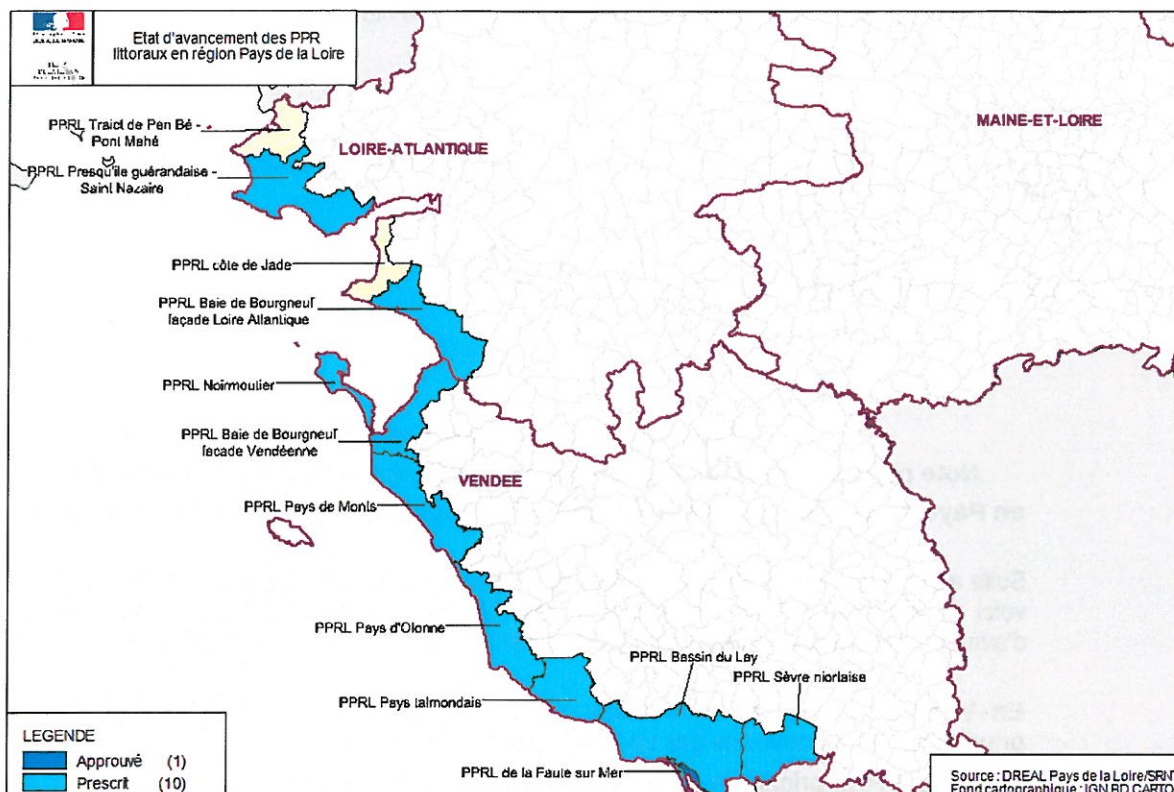
- 3 PPRL (Pays d'Olonne, Pays Talmonnais et Pays de Monts) sont prescrits et leur approbation est prévue pour le 1^{er} trimestre 2016.

En Loire-Atlantique,

- 2 PPRL prioritaires (Baie de Bourgneuf [façade Loire-Atlantique] et la Presqu'île Guérandaise) sont prescrits, les cartes d'aléas sont validées et l'approbation prévue pour le 1^{er} trimestre 2016.

Les autres communes du littoral de la Loire-Atlantique sont couvertes par 2 PPRL (côte de Jade et Baie de Pont Mahé -Traict de Pen Be) qui devraient être prescrits au cours du 2nd semestre 2015 pour le premier et en 2016 pour le second.

La carte et le tableau ci-dessous précisent cet état d'avancement.



Dép.	Nom	Prioritaire (au sens de la circulaire de 2011)	Date de prescription	Etat d'avancement (au 18 mars 2015)	Date d'approbation	Objectif d'approbation				Communes couvertes par le PPRL
						2ème trimestre 2015	3ème trimestre 2015	4ème trimestre 2015	1er trimestre 2016	
Loire-Atlantique	Traict de Pen Bé-Pont Mahé	NON	Non prescrit	A prescrire (prévision : 2016)						Assérac Saint Molf Mesquer Epiac sur Mer
	Presqu'île Guérandaise - St Nazaire	OUI	14/02/11	Cartes d'alés validées Règlement en cours d'élaboration					X	La Turballe Guérande Le Croisic Batz sur mer Le Pouliguen Le Baule Pornichet St Nazaire
	Côte de Jade	NON	Non prescrit	A prescrire (prévision : 2ème semestre 2015)						St Brévin les Pins Saint Michel Chef chef Préfailles La Plaine sur Mer
	Baie de Bourgneuf, façade Loire Atlantique	OUI	14/02/11	Cartes d'alés validées Règlement en cours d'élaboration					X	Pornic La Bernerie en Retz Les Moutiers en Retz Bourgneuf en Retz
Vendée	Baie de Bourgneuf, façade Vendéenne	OUI	06/01/11	Cartes d'alés validées Enquête publique prévue en octobre 2015				X		Bouin Beauvoir-sur-mer La Barre de Monts
	Île de Noirmoutier	OUI	06/01/11	Cartes d'alés validées Plan de zonage réglementaire réalisé Enquête publique : fin juillet-mi-septembre 2015				X		Noirmoutier en Île Barbâtre Le Guérandais L'Epine
	Pays de Monts	NON	06/07/12	Cartes d'alés validées Enquête publique prévue au 4ème trimestre 2015					X	Bretignolles-sur-Mer Fenouillet Notre-Dame-de-Monts Saint-Gilles-Croix-de-Vie Saint-Hilaire-de-Riez Saint-Jean-de-Monts
	Pays des Olonnes	NON	06/07/12	Cartes d'alés validées Enquête publique prévue au 4ème trimestre 2015					X	Brem-sur-Mer Château d'Olonne Île d'Olonne Olonne-sur-Mer Sables d'Olonne
	Pays Talmontais	NON	06/07/12	Cartes d'alés validées Enquête publique prévue au 4ème trimestre 2015					X	Jard-sur-Mer Saint-Vincent-sur-Jard Talmont-Saint-Hilaire
	Bassin du Lay	OUI	22/02/12	Cartes d'alés validées Plan de zonage réglementaire réalisé Enquête publique prévue au 3ème trimestre 2015			X			Longeville sur mer La Tranche sur Mer Angles Grues St Benoist sur mer St Denis du Payré St Michel en l'Herm Triaize
	La Fautte sur Mer	OUI	19/03/15	Prescrit le 19 mars 2015, échéance d'approbation non fixée						La Fautte-sur-mer
	L'Aiguillon sur Mer (PPRI)	OUI	17/08/10	Approuvé	18/07/12	Révision possible courant 2015				L'Aiguillon sur mer
	Sèvre Niortaise	OUI	22/02/12	Cartes d'alés validées Plan de zonage réglementaire réalisé Enquête publique prévue au 3ème trimestre 2015			X			Champagné les Marais Puyravault St Radegonde des Noyers Chailly les Marais

Les programmes d'actions PAPI labellisés sont mis en œuvre en parallèle. Ces outils de contractualisation entre l'Etat et les collectivités permettent la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risques. Le programme d'actions des PAPI, issus de l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie, couvrent les champs de l'amélioration de la connaissance, de l'information préventive, de la réduction de la vulnérabilité ou encore de la protection des biens et des personnes. Les PPR constituent, lorsqu'ils se situent sur un territoire couvert par un PAPI, une action pilotée par l'Etat du programme d'actions.

2 PAPI sont actuellement déposés et en cours d'instruction : le PAPI complet de la CARENE (Saint Nazaire, Pornichet, Trignac, Montoir de Bretagne) et le PAPI d'intention des marais du Payré (Talmont Saint Hilaire, Jard sur Mer, Saint Vincent sur Jard).

La carte ci-dessous présente la couverture des PAPI labellisés ou en voie de le devenir en région.

